



## Conseil d'administration

317<sup>e</sup> session, Genève, 6-28 mars 2013

GB.317/WP/SDG/1

Section de haut niveau

Groupe de travail sur la dimension sociale de la mondialisation

HL

Date: 5 février 2013

Original: anglais

### PREMIÈRE QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Le programme de développement durable pour l'après-2015

#### Objet du document

Le groupe de travail ouvrira sa discussion sur le programme de développement durable pour l'après-2015 par une table ronde avec des personnalités de premier plan contribuant activement au débat sur cette question. Le présent document contient des informations générales et des propositions de thèmes pour la discussion entre le Conseil d'administration et les participants à la table ronde qui pourront apporter un éclairage utile pour renforcer la stratégie de l'OIT destinée à faire du plein emploi productif et du travail décent un objectif explicite du Programme mondial de développement pour l'après-2015.

**Objectif stratégique pertinent:** Tous les objectifs stratégiques.

**Incidences sur le plan des politiques:** Le présent document et son examen devraient être pris en considération dans le cadre du suivi des décisions prises par le Conseil d'administration à sa 316<sup>e</sup> session.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Conformément à ce qui a été convenu à la dernière session du Conseil d'administration.

**Unité auteur:** Département de l'intégration des politiques (INTEGRATION).

**Documents connexes:** Aucun.



## Résumé

Le présent document fait un rappel de la discussion sur le programme de développement pour l'après-2015 qui a eu lieu à la session de novembre 2012 du Conseil d'administration. Il donne un aperçu des tendances de l'emploi et de la croissance afin de mettre en évidence l'importance que revêt l'Agenda du travail décent pour les stratégies en faveur du développement durable. Il rend brièvement compte de la réflexion et des consultations sur le développement menées dans le cadre du système des Nations Unies ainsi que de la participation du BIT à ce processus. Enfin, il propose des thèmes de discussion concernant les nouvelles problématiques et les prochaines étapes que le Bureau et les mandants souhaiteront peut-être aborder pour donner suite aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa session de novembre.

## Introduction

1. Alors qu'approche l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs de développement dans la Déclaration du millénaire des Nations Unies, un vaste processus de réflexion et de discussion approfondies se poursuit en vue de définir un cadre et un programme de développement pour l'après-2015. Déjà bien avancé, il mobilise le système des Nations Unies, les gouvernements, les employeurs, les syndicats, la société civile et le monde universitaire. Comme l'a relevé le Conseil d'administration à sa session de novembre 2012, ce processus donne à l'Organisation l'occasion de mettre le plein emploi productif et le travail décent au cœur des futures politiques internationales en faveur du développement durable.
2. A sa session de novembre 2012, le Conseil d'administration a invité le Directeur général du BIT à:
  - a) élaborer et mettre en œuvre une stratégie destinée à faire du plein emploi productif et du travail décent un objectif explicite du Programme mondial de développement pour l'après-2015, incluant une référence à la nécessité d'établir des socles de protection sociale;
  - b) préparer à l'intention des mandants des documents de synthèse pour aider ceux-ci à prendre part au niveau national aux débats sur le Programme mondial de développement pour l'après-2015 ainsi que des notes d'information sur l'évolution de ce débat;
  - c) renforcer l'appui du BIT aux mandants pour aider les pays qui accusent un retard dans la réalisation des OMD pertinents.
3. Le groupe de travail reprendra sa discussion sur le programme de développement durable pour l'après-2015 en commençant par une table ronde avec des personnalités de premier plan contribuant activement au débat sur cette question <sup>1</sup>.
4. Cette discussion est l'occasion de réfléchir à la manière dont la coopération internationale destinée à soutenir les politiques nationales peut aider les générations d'aujourd'hui et de demain à mettre en place des moyens de subsistance plus stables et plus profitables.

<sup>1</sup> Les noms des intervenants seront indiqués sur le site Web du Conseil d'administration dès que leur participation aura été confirmée.

5. Quoi qu'il en soit, une réalité demeure: le travail est pour les ménages pauvres le moyen de sortir de la pauvreté et c'est par la création d'emplois productifs et décents que les économies se renforcent et se diversifient. Dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, une offre d'emplois suffisante est une condition indispensable pour que la prospérité, l'intégration et la cohésion sociale perdurent et progressent. Lorsqu'il y a pénurie d'emplois ou que les moyens de subsistance disponibles ne permettent pas aux ménages de sortir de la pauvreté, la croissance, la sécurité et le développement humain et économique reculent. L'Agenda du travail décent contribue sensiblement à promouvoir un développement solidaire et une croissance à même de réduire la pauvreté.

## **Stratégies pour la croissance, l'emploi et l'élimination de la pauvreté**

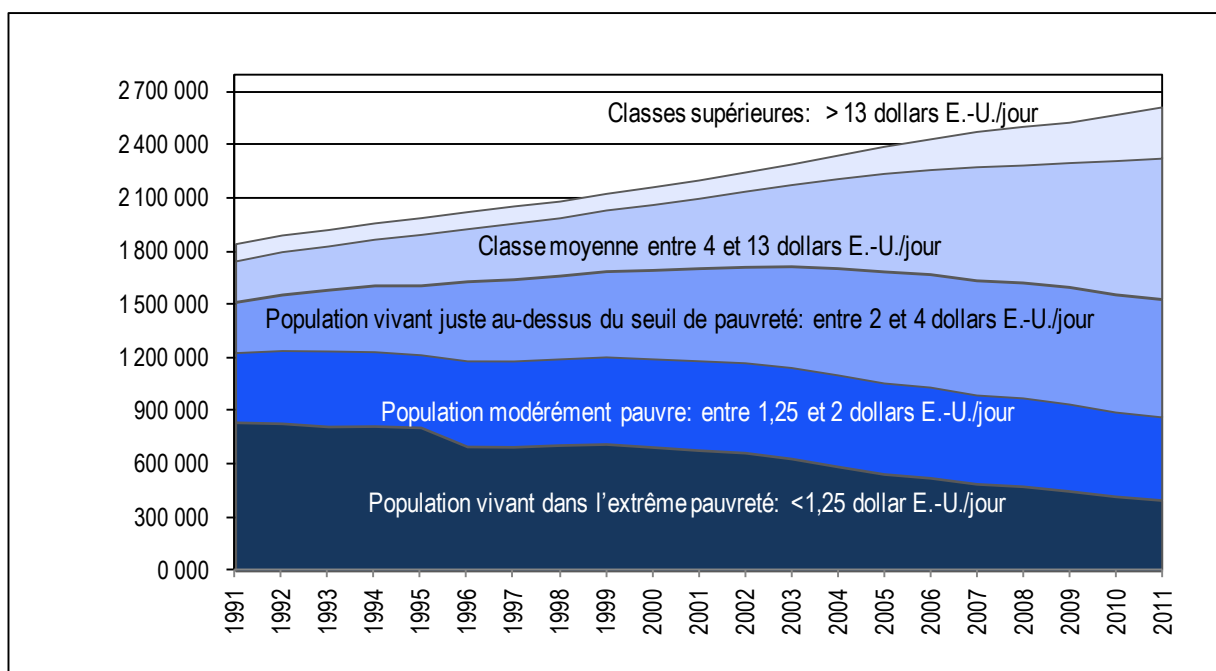
6. L'économie mondiale a considérablement changé depuis que les OMD ont été définis en 2000. Les mécanismes de la croissance, de l'emploi et de l'élimination de la pauvreté ne sont plus les mêmes et cette nouvelle donne doit être prise en considération dans la réflexion sur le programme mondial de développement.
7. La détérioration constante de la situation de l'emploi dans de nombreux pays montre qu'il est urgent de faire du plein emploi productif et du travail décent une priorité et de mettre en place des socles de protection sociale<sup>2</sup>. Surmonter la crise financière pour s'engager sur la voie du développement durable suppose d'augmenter la productivité et d'accroître les possibilités d'emploi et les revenus, ce qui nécessite des investissements publics et privés. Pour qu'un tel processus soit viable sur le long terme, le respect de l'environnement doit être une composante à part entière des stratégies de développement social et économique.
8. D'ici à 2050, l'économie mondiale devra assurer un niveau de vie décent à plus de neuf milliards de personnes, dont 85 pour cent vivront dans des pays qui aujourd'hui sont des pays en développement. En chiffres absolus, l'Afrique représentera environ la moitié de la croissance démographique et près du quart de la population mondiale.
9. L'élimination de la pauvreté reste un objectif à atteindre en dépit des progrès qui ont été accomplis dans de nombreux pays au cours des vingt dernières années. Depuis que la crise financière a éclaté en 2008, le taux de travailleurs pauvres a continué de baisser, mais plus lentement qu'auparavant. Actuellement, quelque 400 millions de travailleurs vivent dans l'extrême pauvreté (soit avec 1,25 dollar E.-U. par jour ou moins) et ne mangent pas à leur faim, tandis que 470 millions d'autres vivent avec 2 dollars E.-U. par jour ou moins et ne sont pas toujours en mesure de subvenir à leurs besoins élémentaires et à ceux de leur famille.
10. La croissance des pays émergents et des pays en développement dépend en grande partie de la reconversion des travailleurs et travailleuses du secteur agricole dans des activités à plus forte productivité. Or le ralentissement économique et la faible demande de main-d'œuvre empêchent ce changement structurel, ce qui freine la dynamique de développement et risque de maintenir les travailleurs dans des emplois à faible productivité qui ne leur permettent pas de sortir de la pauvreté.
11. Au cours des deux décennies écoulées depuis 1991, les revenus des travailleurs dans les pays émergents et en développement ont augmenté, de sorte que le nombre de travailleurs en situation d'extrême pauvreté ou modérément pauvres a diminué et celui des travailleurs se situant juste au-dessus du seuil de pauvreté ou appartenant à la classe moyenne a

<sup>2</sup> BIT: *Global Employment Trends 2013*.

augmenté. Comme le montre le diagramme ci-après, la croissance de la classe moyenne dans le monde en développement s'est accélérée au cours des dix dernières années. Le panorama mondial a été profondément marqué par l'évolution des pays fortement peuplés à croissance rapide, notamment la Chine. Des données empiriques montrent que la hausse des revenus des travailleurs est liée à une dynamique auto-entretenu dans laquelle l'augmentation générale de la consommation et de l'épargne stimule l'investissement, qui favorise à son tour la création d'emplois plus productifs et la hausse des salaires<sup>3</sup>.

12. La récente augmentation des revenus n'a toutefois pas été équitablement répartie. Dans de nombreux pays, les revenus les plus élevés ont augmenté beaucoup plus vite que ceux des classes moyennes et des classes inférieures, ce qui a creusé les inégalités. Face à cette tendance, plusieurs pays ont adopté des stratégies visant à lutter contre les inégalités et à renforcer l'inclusion sociale au moyen d'augmentations régulières du salaire minimum et d'un élargissement de la protection sociale. Cette situation résulte d'un long processus et ne se redressera pas du jour au lendemain, mais on observe néanmoins des progrès, par exemple au Brésil, où des inégalités profondément ancrées commencent à se réduire ainsi qu'en Chine, où les salaires ont triplé au cours des dix dernières années<sup>4</sup>. Il est de plus en plus admis que le développement ne peut être durable que s'il bénéficie à tous.

### Emploi dans les pays en développement par catégories de revenus, 1991-2011



Source: BIT: *Global Employment Trends 2013*.

13. A plus long terme, l'accroissement de l'emploi productif et l'augmentation des revenus du travail (salarié et indépendant) grâce aux investissements publics et privés permettraient d'éliminer l'extrême pauvreté et d'asseoir les bases d'un modèle de croissance plus équilibré et durable à l'échelle mondiale. Dans de nombreux pays en développement, la priorité est d'accélérer la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle et de mettre en place un ensemble de politiques complémentaires. L'amélioration des perspectives d'emploi décent dans le monde en développement est essentielle pour que le

<sup>3</sup> *Growth and Policy in Developing Countries: A Structuralist Approach*, J.A. Ocampo, C. Rada et L. Taylor, Columbia University Press, 2009.

<sup>4</sup> BIT: *Rapport mondial sur les salaires 2012-13*.

niveau de vie dans ces pays se rapproche de celui des pays développés et que la croissance mondiale soit équilibrée et durable.

- 14.** Du fait qu'il renforce l'efficacité et l'équité sur les marchés du travail, l'Agenda du travail décent de l'OIT contribue directement à la mise en place d'un modèle de développement avantageux. Par exemple, les politiques relatives au développement des compétences, à la promotion des petites entreprises et à la lutte contre la discrimination dans l'emploi favorisent à la fois l'accès au marché du travail pour tous et l'augmentation de la productivité. La stratégie axée sur le travail décent a de nombreux partisans en dehors des mandants de l'OIT, y compris au sein du système des Nations Unies. L'OIT dispose donc d'une base solide sur laquelle fonder son action. Il importe toutefois que les mandants et le Bureau participent activement à la préparation de l'après-2015 pour faire en sorte que l'objectif du plein emploi productif et le travail décent soient au cœur du programme de développement durable pour l'après-2015.

## **Le point sur la préparation de l'après-2015**

- 15.** Afin d'aider les Etats membres dans leur réflexion sur le programme de développement pour l'après-2015, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a mis en place plusieurs forums parallèles de consultation, de discussion et d'analyse. Il a créé une Equipe spéciale du système des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 ainsi qu'un groupe de haut niveau composé de personnalités de premier plan, et a nommé un conseiller spécial sur la planification du développement après 2015.
- 16.** Un vaste programme de consultations nationales et thématiques a été lancé auprès d'un large éventail de parties prenantes pour susciter un «débat mondial» sur les possibilités qu'offre le développement, les difficultés qu'il pose et les solutions envisageables. Dirigé par le Groupe des Nations Unies pour le développement, ce processus englobe des consultations nationales dans plus de 60 pays et 11 consultations thématiques mondiales<sup>5</sup>. Dans toutes les régions, l'OIT, en tant que membre de l'Equipe de pays des Nations Unies, encourage la participation des partenaires sociaux aux consultations concernant l'après-2015 et aux activités qui s'y rapportent, notamment à l'établissement des rapports de pays définissant les priorités en matière de développement et à l'organisation de manifestations spéciales. Les organisations d'employeurs et de travailleurs ont participé à ces consultations nationales ou à ces manifestations spéciales dans plusieurs pays, ou ont bénéficié de conseils et d'une aide en vue des prochaines consultations à l'occasion desquelles ils pourront présenter des observations sur les rapports de pays<sup>6</sup>. Les résultats de certaines de ces consultations ont été diffusés via la plate-forme Internet de l'initiative conjointe de l'ONU et de la société civile intitulée «The World We Want 2015»<sup>7</sup>. La synthèse finale sera faite par le Secrétariat de l'ONU et servira à l'établissement du rapport du Secrétaire général à la session de septembre 2013 de l'Assemblée générale des Nations Unies.

<sup>5</sup> Les 11 thèmes en question sont: les inégalités, la gouvernance, la santé, la durabilité environnementale, l'évolution démographique, l'eau, l'énergie, la croissance et l'emploi, les conflits et la vulnérabilité, la sécurité alimentaire et la nutrition, et l'éducation.

<sup>6</sup> Par exemple, les pays concernés à ce jour sont l'Inde, l'Indonésie, la Serbie, l'Ukraine, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie.

<sup>7</sup> Les efforts déployés dans le cadre du système des Nations Unies pour susciter un débat participatif ont notamment consisté à lancer une enquête mondiale en ligne invitant les gens à choisir parmi une liste de priorités celles qui leur paraissent les plus importantes pour bâtir un monde meilleur; voir <http://www.myworld2015.org/?lang=fr>.

17. En novembre 2012, le Groupe de haut niveau sur le programme de développement pour l'après-2015 a tenu à Londres sa première réunion, qui était consacrée au développement humain, notamment à la question de l'emploi et des moyens de subsistance. Sa deuxième réunion, qui a eu lieu en janvier 2013 à Monrovia (Libéria), avait pour thème le développement national et la transformation de l'économie. Une troisième réunion est prévue en mars 2013 à Bali (Indonésie), elle portera sur la coopération mondiale. Le groupe établira un rapport qui devrait être publié à New York en mai 2013.
18. En application de la décision prise à la Conférence Rio+20, un groupe de travail intergouvernemental ouvert composé de 30 membres et chargé de définir un ensemble d'objectifs de développement durable a été créé. Ce groupe fonctionnera selon des modalités garantissant que les intérêts de toutes les parties prenantes seront pris en compte, la plupart des sièges étant alloués à des «équipes» d'un à quatre pays. Ses délibérations seront toutefois ouvertes à tous les Etats membres. Pour le Secrétaire général de l'ONU et l'Assemblée générale des Nations Unies, l'idée est que les résultats des travaux concernant l'après-2015 et les propositions d'objectifs de développement durable convergent vers l'élaboration d'un programme de développement cohérent.

## Contribution du BIT

19. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa session de novembre 2012, le Bureau a rédigé une note de synthèse intitulée «L'emploi et les moyens de subsistance au cœur du programme de développement pour l'après-2015» dans laquelle il explique pourquoi il importe de faire du plein emploi productif et du travail décent un objectif central du cadre de l'après-2015<sup>8</sup>. Le Directeur général a envoyé cette note aux membres du Conseil d'administration, aux missions diplomatiques de New York et de Genève et aux membres du groupe de haut niveau. Le Bureau l'a en outre largement diffusée auprès des mandants, des partenaires intéressés et des organisations de la société civile. Le texte est disponible dans les six langues officielles de l'ONU.
20. Des séances d'information ont été organisées à l'intention du personnel du BIT à Genève et des bureaux extérieurs afin de l'encourager et de l'aider à participer au programme de consultations régionales, nationales et thématiques mis en place par le Groupe des Nations Unies pour le développement. Le Bureau a notamment élaboré un document intitulé «Labour market institutions for just societies» pour contribuer à la consultation thématique mondiale sur les inégalités<sup>9</sup>, proposé des pistes de réflexion sur les migrations de main-d'œuvre en vue de la consultation sur l'évolution démographique, et a facilité la participation de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) et de la Confédération syndicale internationale (CSI) aux consultations sur les migrations organisées par l'ONU avec le secteur privé et la société civile; il participe activement aux consultations sur la durabilité environnementale et l'éducation.
21. Le BIT assume, avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le rôle d'organisation chef de file de la consultation thématique mondiale sur la croissance et l'emploi. A ce titre, il a organisé, en collaboration avec le PNUD et la mission permanente du Japon auprès de l'ONU, une réunion d'information sur la croissance et l'emploi dans le programme de développement pour l'après-2015, qui a eu lieu à New York le 13 décembre

<sup>8</sup> [http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/statements-and-speeches/WCMS\\_193485/lang-fr/index.htm](http://www.ilo.org/global/about-the-ilo/media-centre/statements-and-speeches/WCMS_193485/lang-fr/index.htm)

<sup>9</sup> <http://www.worldwewant2015.org/node/283476>

2012<sup>10</sup>. Il a été à l'origine du lancement, sur la plate-forme Internet consacrée à la préparation de l'après-2015, d'une série de discussions en ligne sur des thèmes clés, dont le premier était «Mettre la question de l'emploi et des moyens de subsistance au centre du programme de développement pour l'après-2015»<sup>11</sup>. Pour faire avancer les travaux dans ce domaine et en élargir la portée, le BIT et le PNUD ont créé un groupe consultatif composé de représentants des institutions spécialisées et autres organismes des Nations Unies (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et ONU-Femmes) ainsi que des représentants d'organisations ne faisant pas partie du système des Nations Unies (ActionAid, Chambre de commerce internationale, OIE, CSI, Fonds pour la réalisation des OMD et Banque mondiale).

- 22.** Le Bureau contribue aux travaux de l'Equipe spéciale du système des Nations Unies chargée du programme de développement pour l'après-2015 et participe aux activités de sensibilisation du Groupe des Nations Unies pour le développement, aux fins desquelles le groupe des employeurs et le groupe des travailleurs ont nommé chacun un coordonnateur. Des ressources ont été mobilisées pour renforcer les activités du Bureau concernant la sensibilisation à l'après-2015 et pour soutenir les initiatives des mandants dans ce domaine à l'échelle mondiale, régionale et nationale.
- 23.** Les partenaires sociaux contribuent aux préparatifs de l'après-2015 de différentes façons. Par exemple, l'OIE a lancé une consultation mondiale auprès de ses membres en vue d'élaborer un document d'orientation et a pris part à la réunion que le groupe de haut niveau a tenue à Monrovia. La CSI a publié plusieurs documents et notes d'information et organisé des séminaires afin d'encourager la participation active des syndicats à l'élaboration du cadre de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Un délégué de la CSI a participé à une manifestation organisée par la société civile en marge de la réunion du groupe de haut niveau qui s'est tenue à Londres.

## Thèmes principaux et prochaines étapes

- 24.** Pour l'OIT, les deux éléments stratégiques clés pour faire du plein emploi productif et du travail décent un objectif explicite du programme de développement pour l'après-2015 sont:
- i) continuer de promouvoir l'Agenda du travail décent et d'expliquer en quoi celui-ci est à la base même d'un développement solidaire et durable;
  - ii) veiller à ce que les mandants et le Bureau participent activement aux discussions préalables aux négociations dans le cadre de l'ONU.
- 25.** L'Assemblée générale des Nations Unies organisera en 2013 une manifestation spéciale pour faire le point sur les efforts déployés afin de réaliser les OMD et sur les recommandations du Secrétaire général concernant les mesures à prendre pour progresser dans l'élaboration du programme pour l'après-2015. Ce sera l'occasion de mettre en perspective les différentes thématiques du débat évoquées plus haut. Les mandants de l'OIT devront travailler avec les ministères nationaux compétents de leur gouvernement afin de les convaincre de soutenir l'objectif du plein emploi productif et du travail décent.

<sup>10</sup> <http://www.worldwewant2015.org/node/295360>

<sup>11</sup> <http://www.worldwewant2015.org/node/299835>



Le Bureau continuera de collaborer avec ses partenaires au sein du système des Nations Unies et en dehors, et d'apporter son aide aux mandants à cette fin.

- 26.** Il se peut que la discussion intergouvernementale sur le programme de l'après-2015 se poursuive aux sessions de 2014 et de 2015 de l'Assemblée générale. Les débats porteront vraisemblablement sur un ensemble de priorités à définir ainsi que sur un cadre pour l'organisation de l'action aux niveaux international et national. Les premiers enjeux de l'établissement de ce cadre général sont notamment les suivants:
- i) réunir les trois dimensions – environnementale, économique et sociale – du développement durable en un tout cohérent;
  - ii) formuler à l'échelle mondiale des objectifs concis de manière à permettre la plus large participation possible de la population à leur mise en œuvre et à l'évaluation des progrès réalisés;
  - iii) définir des objectifs nécessitant une action collective du système des Nations Unies ainsi qu'un cadre pour la fixation d'objectifs nationaux qui soient adaptés à la situation de chaque pays et qui, ensemble, soient source de progrès à l'échelle mondiale;
  - iv) concevoir des moyens d'action qui permettent de réaliser les objectifs fixés;
  - v) établir des mécanismes de suivi qui favorisent la coopération dans des domaines prioritaires communs.
- 27.** Pour ce qui est des priorités des politiques publiques, les mandants de l'OIT et le Bureau pourront tirer parti de la vaste expérience acquise dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent. Les éléments qui peuvent contribuer à ce que le programme de développement durable pour l'après-2015 soit davantage axé sur l'emploi et les moyens de subsistance sont notamment:
- i) les travaux de l'OIT sur le développement durable, le travail décent et les emplois verts, qui illustrent comment les politiques en faveur du développement durable, lorsqu'elles sont bien conçues, peuvent avoir des effets positifs sur la création d'emplois décents, et, inversement, comment la création d'emplois décents peut contribuer au développement durable;
  - ii) un suivi actif de la mise en œuvre de la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, car elle est importante aux fins d'un développement durable, capable de résister aux crises et de réduire la pauvreté;
  - iii) le soutien aux petites entreprises et à leur intégration progressive dans l'économie formelle, en vue d'accélérer la création d'emplois productifs et décents;
  - iv) l'investissement dans les infrastructures à fort potentiel de création d'emplois, par exemple la construction de routes en zones rurales;
  - v) l'amélioration de l'accès des jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables à la formation axée sur l'emploi afin qu'ils soient mieux à même d'acquérir des compétences et d'obtenir un emploi productif, et qu'ils soient ainsi moins menacés par la pauvreté;
  - vi) la lutte contre la discrimination au travail, afin de libérer le potentiel d'emploi et de supprimer les obstacles qui condamnent les groupes vulnérables, en particulier les femmes, à travailler dans des situations d'exploitation.

**28.** Le groupe de travail est invité à:

- a)* engager une réflexion, avec les participants à la table ronde, sur les questions soulevées et à tirer parti de leur expérience quant à la manière dont l'élaboration de politiques et de programmes favorables au travail décent peut contribuer au développement durable et solidaire;
- b)* solliciter les vues des participants à la table ronde sur les priorités et le cadre organisationnel du programme pour l'après-2015 en prévision de la manifestation spéciale qui se tiendra en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies et des étapes ultérieures du processus;
- c)* mettre à profit les discussions pour définir par la suite les actions à mener aux niveaux national et régional;
- d)* fournir des orientations concernant l'élaboration de nouvelles notes de synthèse ou d'information.